

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 06 Août 2020
N°80

LES DOUANIERS DE DUNKERQUE SAISISSENT PLUS DE 1,3 T DE COCAÏNE DANS LE PORT

Lundi 3 août, les agents de la brigade des douanes de Dunkerque, en lien avec la brigade cynophile du tunnel sous la Manche, ont procédé à la saisie de 1 357 kg de cocaïne dans un conteneur transportant du riz, en provenance d'Amérique du Sud et à destination de l'Europe du Nord. La valeur de la marchandise est estimée à 98 millions d'euros sur le marché illicite de la revente au détail des stupéfiants.

En opération de contrôle sur le grand port de Dunkerque ce lundi, les douaniers ont procédé à l'ouverture de ce conteneur après un marquage du chien. La cocaïne se situait au-dessus des sacs de riz, conditionnée en valises de cinquante kilogrammes environ.

La JIRS de Lille s'est saisie du dossier et les suites de l'enquête ont été confiées à la police judiciaire.

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, et Olivier Dussopt, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des Comptes publics ont déclaré : « Nous félicitons les agents des douanes de Dunkerque, qui viennent de réaliser une des plus importantes saisies de cocaïne de l'année. Nous saluons l'engagement de la douane française, qui poursuit ses missions de protection du territoire et des citoyens en toutes circonstances. »

En 2019, la douane française a saisi 8,8 tonnes de cocaïne sur le territoire national et en haute mer.



Bureau de la communication – DGDDI
01 57 53 41 03 – presse@douane.finances.gouv.fr

[Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir d'emails de notre part](#)